



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 074-217400761-20240403-2024_07D-DE

S²LOW

Nombre de conseillers :

En exercice **18**
Présents **14**
Votants **14**

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 21 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Sylvie AUROY, Aurore MOSSIERE

Pouvoirs :

24/07

Absents : Olivier COUET, Stéphane GREVE, Marlène CHAFFARD, Valérie STEFANUTTI

Secrétaire de séance : Norbert CHIODINI

Objet :

Adoption du budget principal 2024

M. Yves GUILLOTTE, Maire, présente au conseil municipal le budget principal 2024 en nomenclature M57 proposé par la commission des finances qui s'est réunie le 19 mars 2024.

Le budget primitif du budget principal qui est soumis à votre approbation conformément aux articles L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, est équilibré :

- en section de fonctionnement à 2 068 459,00 euros ;
- en section d'investissement à 2 643 537,54 euros, dont 1 536 200 euros de restes à réaliser en dépenses et 408 000 euros de restes à réaliser en recettes, conformément à la présentation synthétique du budget primitif M 57 ci-dessous et au détail présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Les crédits sont votés par chapitre, selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch. 11 Charges à caractère général	717 850.00 €	Ch. 13. Atténuation des charges	28 000.00 €
Ch. 12 Charges de personnel	715 500.00 €	Ch. 70. Produits de service	216 330.00 €
Ch. 14. Atténuation de produits	149 751.65 €	Ch. 73 Impôts et taxes	914 979.00 €
Ch. 65 Autres charges	107 880.00 €	Ch. 74 Dotations et participations	616 450.00 €
Ch. 66 Charges financières	44 000.00 €	Ch. 75 Autre produits	90 000.00 €
Ch. 023 virement	321 477.35 €	Ch. 77 Produits exceptionnels	2 700.00 €
042 Opération d'ordre	12 000.00 €	Ch. 002 Résultat de fonctionnement	200 000.00 €
Totaux dépenses Fonctionnement	2 068 459.00 €	Totaux recettes Fonctionnement	2 068 459.00 €

INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch. 10. Taxe d'aménagement	4 000.00 €	Ch. 10 Dotations, fonds divers	406 176.44 €
Ch. 16. Remboursement emprunts	292 600.00 €	Ch.13 Subventions d'investissement	199 000.00 €
Ch. 20. Immobilisations incorporelles	10 500.00 €	040 Opération d'ordre	12 000.00 €
Ch. 21 Immobilisations corporelles	752 325.54 €	024 Cessions d'actifs	283 034.04 €
Ch. 27 Immobilisations en cours	47 912.00 €	001 Excédent antérieur	1 013 849.71
001 Résultat reporté	0.00 €	021 Virement section fonctionnement	321 477.35 €
RESTE A REALISER	1 536 200.00 €	RESTE A REALISER	408 000.00 €
Totaux dépenses Investissement	2 643 537.54 €	Totaux recettes investissement	2 643 537.54 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du budget principal

Le secrétaire de séance
Norbert CHIODINI



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE



Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,